

MONTCHAUVET



octobre 2017

BULLETIN MUNICIPAL n°66



| Ouverture de la Mairie | Urgences | Collecte des déchets | Encombrants |
|--|---|---|-------------------------------------|
| Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30 | Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70 | Lundi : déchets verts du 3 avril au 18 décembre 2017 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons | 26 mai 2017 25 novembre 2017 |

sommaire

| | |
|-----------|------------------------------------|
| P. 2 | carnet |
| P. 3 | le mot du maire et dates à retenir |
| P. 4 | actualités municipales |
| P. 5 | vie de la commune |
| P. 6 | le 14 juillet de Montchauvet |
| P. 7 | informations diverses |
| P. 8 à 11 | les associations |
| P. 12 | renseignements pratiques |

carnet montécalvétien

Naissances

Le 30 juillet 2017 **Adélaïde Catalan** 1 rue de Dreux

Le 12 août 2017 **Maëlys Legrand** 6 place de l'église

Le 3 septembre 2017 **Adèle Maréchal** 7 grande rue

Décès

Le 29 janvier 2017 Madame Céline Travel



le mot du maire

Après l'agitation médiatique générée par notre participation à l'émission "le village préféré des Français", après les congés d'été souvent trop courts, un calme relatif s'est réapproprié les lieux.

Suite à notre traditionnel 14 Juillet communal, la brocante du Comité des Fêtes (avec son exposition de vieux tracteurs et motos) a envahi les rues pour le bonheur de beaucoup de visiteurs.

Plus récemment, le concert Gospel des Amis de Montchauvet a fait vibrer l'église et ses participants.

Bientôt, le Jardin du Grand Murin nous apportera sa touche de « culture ».

Autant d'animations ponctuelles et nécessaires pour garder un lien entre les générations mais aussi pour accueillir ou promouvoir de nouvelles initiatives.

Georges DUVAL maire de Montchauvet

dates à retenir (2017)

Beujolais nouveau _____ vendredi 17 novembre

Exposition d'artisanat _____ les 25 et 26 novembre

Noël des enfants (*) _____ samedi 9 décembre

Repas des anciens _____ mercredi 13 décembre

(*) Le Comité des Fêtes offrira à cette occasion un spectacle: «**Le Monde Magique de Lilly Pop**»

actualités municipales

participation citoyenne

Ce dispositif, comparable à «voisins vigilants», est une charte tripartite entre la gendarmerie, la préfecture et la commune. Il est applicable immédiatement. Il a été approuvé en conseil municipal.

Une réunion de présentation et d'information sera organisée très prochainement avec la gendarmerie. Vous serez informés par le biais d'une «info rapid».



le PLU bientôt en vigueur

L'élaboration du PLU de notre village touche à sa fin.

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu courant juillet, le rapport du commissaire enquêteur a été déposé au tribunal administratif pour validation et mis en ligne pour information.

Il appartient au conseil municipal d'étudier les différentes observations des Personnes Publiques Associées, du commissaire enquêteur et des habitants afin de se positionner sur ces observations.

Le document final en cours de rédaction par notre cabinet Espace Ville, sera débattu en conseil municipal courant octobre afin d'approuver définitivement le PLU de Montchauvet.

Ce document s'appliquera en lieu et place de notre POS pour les années à venir.

la fibre tisse sa toile

Les communes de Montchauvet, Dammartin et Orvilliers sont prioritaires pour un raccordement à la fibre optique. Celui-ci sera opérationnel avant la fin de l'année 2018.

La société TDF(*) a été désignée comme prestataire technique chargé de l'installation du réseau qui réutilisera les infrastructures aériennes existantes.

Une « armoire de rue » sera implantée au bas de la côte Vacher dans le prolongement du poste de distribution du gaz. A partir de cette armoire le réseau sera étendu jusqu'à l'aplomb de chaque habitation. Ainsi chaque particulier, devenu éligible, fera s'il le souhaite une demande de raccordement à l'opérateur de son choix.

(*) TDF (pour TéléDiffusion de France mais officiellement renommé TDF en 2004) est une entreprise du secteur numérique et audiovisuel possédant une plateforme hertzienne multi-formats et multi-supports pour gérer et distribuer les contenus vidéo, audio et les données de ses clients vers tous types de récepteurs. (Source: Wikipedia)

entretien et élagage des haies et arbres

La saison hivernale se profile et demeure propice aux travaux d'entretien et de taille des haies et arbres qui s'épanouissent sur la voie publique.

Faites-les maintenant, la visibilité et la circulation des véhicules en seront facilitées.

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé qu'avant tous travaux d'aménagement ou de rénovation, il faut se rendre en Mairie pour effectuer les démarches administratives correspondantes, à savoir :

Demande de permis de construire pour des constructions ou modifications importantes avec un délai de 4 mois maximum pour recevoir la réponse.

Déclaration préalable pour des modifications mineures, y compris remise à l'identique comme la réfection de la toiture, avec un délai de 2 mois maximum pour avoir la réponse.

Le non-respect de ces formalités peut conduire à l'arrêt des travaux sur le champ, voire à l'ordre de remise à l'état initial.

Ces procédures ont pour objectif de conserver le caractère particulier de notre village.

vie de la commune

le village préféré

Suite au tournage courant mai, l'émission de présentation des 13 villages sélectionnés a été réalisée en direct de Rochefort en Terre, village gagnant de la saison 2016.



Notre représentante locale, Annick Mouillard, a œuvré avec brio à mettre en valeur la simplicité et la qualité de notre modeste village en regard des autres participants bien plus orientés et appropriés au tourisme.

La mobilisation dans la salle communale de Montchauvet et ailleurs n'a pas suffi à faire décoller les compteurs.

Pour nous, l'essentiel était de participer.

Cela s'est traduit par une notoriété renforcée et une fréquentation de touristes plus importante, curieux de découvrir un havre de paix aux portes de Paris. Merci à toutes et à tous d'avoir contribué de près ou de loin à ce moment unique de médiatisation touristique.



Une plaque souvenir sera installée pour informer et/ou rappeler cet événement.

la journée communale

Comme annoncé, à la demande de certains habitants et de l'association du Grand Murin, la Mairie a organisé le 10 juin une journée d'action communale solidaire. Une cinquantaine de Montcalvétiens a retroussé ses manches pour la commune. Peinture au sol, désherbage, démoussage, ramassage etc... c'est sous un beau soleil qu'ils se sont répartis les tâches et qu'ils ont rivalisé d'astuces et d'énergie pour nettoyer ou enjoliver les rues. Un grand merci à eux. Et c'est autour d'un verre que s'est terminée cette journée agréable et bien utile.



vie de la commune

le 14 juillet de Montchauvet

La soirée de la fête nationale, énergiquement préparée par l'équipe municipale et activement soutenue par le comité des fêtes, s'est déroulée dans une ambiance révolutionnaire et dans la bonne humeur générale.

Après le copieux dîner offert par la mairie et les jeux habituels, la musique et la danse ont prolongé cette joyeuse fin de journée jusqu'à tard dans la nuit.



le petit historien des Yvelines

Les classes de CM1 et CM2 de l'école de Dammartin ont participé à un concours visant à faire mieux connaître les liens existants entre Dammartin et Montchauvet au Moyen-Age. Ce concours départemental a pris la forme d'un travail théâtral :

A l'aide de Mme Job et de Mme Bailly les élèves ont recensés et mis en scène certains faits historiques qu'ils ont traduits en saynettes écrites et jouées au mois de juin. Ce spectacle vivant a permis ponctuellement de redonner vie aux vestiges du patrimoine local. L'école de Dammartin ainsi représentée a remporté le 2ème prix. Bravo à eux.



baignez-vous dans le golf



Le « Golf du pays Houdanais » voisin du « Golf de la Vaucouleurs » offre aux débutants comme aux joueurs confirmés deux parcours distincts de 9 trous chacun. L'accès est libre après s'être inscrit sur le site www.golfdupayshoudanais.fr Le prix de 10€ permet de jouer toute une journée sans limite de temps. Le prix de 30€ vous permettra de jouer aux mêmes conditions durant un mois.

A l'accueil du Golf de la Vaucouleurs, des cours d'initiation et de perfectionnement sont proposés. Le prêt d'un ou deux clubs est possible ainsi que la location pour 20€ d'un ensemble plus complet (demi série).

élections sénatoriales

Les départements français dont le numéro est supérieur ou égal à 37 devaient voter le 24 septembre dernier pour élire leur sénateurs. C'était donc le cas des Yvelines.

Ce sont les représentants des communes qui votent pour les sénatoriales (les maires ou leur représentant).

Le scrutin se fait à la proportionnelle si il y a plus de 2 sièges à pourvoir, sinon c'est un scrutin majoritaire.

Voici les résultats pour notre département où 6 sièges étaient à pourvoir :

| | | | | | |
|------------|-------|---------------|----|------------|-------|
| - Inscrits | 2 918 | - Abstentions | 87 | - Votants | 2 831 |
| - Blancs | 64 | - Nuls | 26 | - Exprimés | 2 741 |

On remarque le taux de participation exceptionnel (97%) ; bravo aux élus municipaux !

Il y avait 12 listes mais seules les deux arrivées en tête ont obtenu des sièges :

-La liste « Une équipe pour toutes les Yvelines (LLR) » a eu 1588 voix, et 5 sièges :

M. Gérard LARCHER Mme Sophie PRIMAS M. Alain SCHMITZ
Mme Marta DE CIDRAC M. Michel LAUGIER

-La liste « Ensemble En Marche, pour les Yvelines (LREM) » a eu 345 voix, et 1 siège : M. Martin LÉVRIER

Ensuite, le 2 octobre, Gérard LARCHER a été réélu Président du Sénat. Il est venu récemment nous rendre visite.

A quoi sert le Sénat ?

Le Sénat est un rouage essentiel du pouvoir. La Constitution dispose que le Sénat « assure la représentation des collectivités territoriales de la République ». Les modalités d'élection des sénateurs, par un système de grands électeurs, entraînent de facto une surreprésentation des petites communes.

Le Sénat représente donc la France rurale, et son rôle revient surtout à modérer l'Assemblée nationale.



les associations

le jardin du grand murin



Un jardin partagé ! Qu'est-ce que c'est ?



Le jardin partagé de Montchauvet, sur un terrain mis à disposition par la municipalité, est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants du village et des communes alentours.

Comme tous les jardins partagés, celui-ci se fonde sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures. Produire ensemble des légumes, des fleurs, des aromatiques, des médicinales... donne à ces derniers une saveur



particulière !



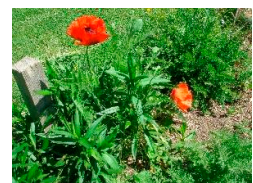
Un jardin pour qui ?



Ce jardin partagé est fait pour tous, pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés, cela permet de tisser des liens. L'association y cultive le respect du vivant en prohibant l'usage des pesticides et en encourageant les jardiniers à expérimenter des techniques de paillage, de compost, de plantations d'engrais verts... On partage les récoltes.

Le jardin partagé se révèle une petite oasis de verdure située tout près de chez vous, où chacun peut se rendre à pied depuis son domicile. Il constitue un équipement de village qui profite au plus grand nombre, à ceux qui y jardinent... et à tous ceux qui viennent le visiter.

Ainsi chacun peut devenir membre d'un jardin partagé simplement pour le plaisir de s'y promener et d'y flâner à loisir ... Venez nous rejoindre !



Nous nous retrouvons tous les dimanches après-midi. On compte sur vous, à bientôt !

Béatrice Le Moën

FOUDRINE et son chœur gospel



Le Samedi 30 Septembre dernier les Amis de Montchauvet recevaient FOUDRINE et son chœur Gospel . Ils ont enthousiasmé le public qui assistait, très nombreux, au concert donné dans l'église Sainte Marie -Madeleine de Montchauvet. Nous connaissons bien Foudrine, qui fait partie de notre groupement paroissial , et « enchante » littéralement certains offices. Mais avec son chœur, elle a su communiquer leur passion et leur joie de chanter, entraînant spontanément le public à chanter avec eux.

C'était de grande qualité artistique, fraternel, amical, et à la fin du spectacle chanteurs et spectateurs ne voulaient plus se quitter...

Merci à tous, artistes et public pour cette bonne soirée.

NOVEMBRE 2017

Samedi 25
DE 11H À 19H
et le
Dimanche 26
DE 10H À 18H

Salle Municipale de
MONTCHAUVET

MONTCHAUVET
LES AMIS DE

NOËL
CHEZ LES
ARTISANS
D'ART

les associations



Jeux Inter villages 2017



Grace à vous cette journée a été une belle réussite





BROCANTE

EXPOSITION DE VIEUX TRACTEURS

Et de MOTOS



**avec le
marché gourmand**



**De nombreux visiteurs sont venus chiner et découvrir
vieux tracteurs, motos de collection et Harley**

informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel: m.montchauvet@gmail.com

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette

Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :

Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :

Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30
Plus d'informations : Tel: 01 30 42 53 38

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille du troisième dimanche
des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE Tel : 0134755214
Permanence à Maule 2, route d'Herbeville
De 15h à 19h du lundi au vendredi
et de 9h à 13h le samedi, jour de présence du député
courriel : bruno.millienne@assemblée-nationale.fr

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AUBERGENVILLE Tel. 01 30 90 45 05 ou 88
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le vendredi matin

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
Le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Urgence GAZ : 0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Babin à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 2bis Bld Calmette Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous